

Recommandations d'économies d'énergie de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK)

État: 14 septembre 2022

Remarque: Les **mesures d'économies d'énergie préventives** contribuent au maintien de la sécurité de l'approvisionnement national. La société et l'économie seront ainsi largement préservées de restrictions massives. Les **mesures d'économies d'énergie** consolidées ci-après, ainsi que les mesures recommandées, servent de **boîte à outils** aux cantons. Cela permet d'appliquer des mesures sensées dans les bâtiments et contribue à la campagne d'économies d'énergie de la Confédération.

Chauffage des locaux (chauffage)

Quoi	Où	Comment	Mesures recommandées
Température ambiante, exploitation normale (quelle que soit la source énergétique)	Zones de séjour: salles de classe, bureaux	Limiter à 20 °C ¹	Robinets thermostatiques au niveau 3
	Halles de sport, ateliers	Limiter à 17°C	Robinets thermostatiques au niveau 2
	EMS, hôpitaux	Limiter à 23°C	Robinets thermostatiques au niveau 4
Température ambiante, régime réduit	Pièces rarement utilisées	Limiter à 13°C	Robinets thermostatiques au niveau 1
Température ambiante, protection antigel (télétravail)	Pièces non utilisées ou aucun chauffage nécessaire: garages, entrepôts	Limiter à 7°C	Robinets thermostatiques au niveau *
Stores, volets roulants (ombre)	Partout		Fermeture des stores la nuit
Fenêtres	Partout	Aérer par à-coups uniquement	Pas de fenêtres ouvertes en imposte
Réglage du chauffage	Partout	Baisser la courbe de chauffage	Charger un spécialiste de procéder aux réglages
	Partout	Baisse de la courbe de chauffage le week-end	Charger un spécialiste de procéder aux réglages
Déplacer le début de la période de chauffage			Début du chauffage quand la température ambiante est inférieure à 18 °C

Eau/eau chaude

Quoi	Où	Comment	Mesures recommandées
Robinets d'eau chaude	WC, salles de classe	Mettre hors service les robinets d'eau chaude, n'utiliser que de l'eau froide	Dévisser la manivelle d'eau chaude Fermer l'arrivée d'eau chaude des mélangeurs
Quantité d'eau	Général	Limiter la sortie d'eau maximale	Installer des robinets économiques

¹ Les températures sont des valeurs indicatives.

Température de l'eau chaude	Douches, laboratoires, cuisine	Limiter à 58°C	Réduire la valeur à atteindre du réservoir d'eau
Eau pour piscines	Piscines publiques couvertes	Baisser la température de l'eau	Baisser la température de 2 °C
Jeux d'eau, fontaines	À l'intérieur et à l'extérieur		Vider et mettre hors service
Circulation	Pompes de circulation, rubans chauffants	Si les robinets d'eau chaude sont à l'arrêt, arrêter la circulation et les chauffages d'accompagnement	Arrêter la pompe, mettre hors service les rubans chauffants

Refroidissement / pièces refroidies

Quoi	Où	Comment	Mesures recommandées
Température ambiante, exploitation normale	Zones de séjour: bureaux	Limiter à ≥ 26 °C ou au maximum à 6 K sous la température extérieure	
	Locaux de serveurs	Limiter à ≥ 26 °C	
Exploitation parallèle chauffer/refroidir	Refroidissement nécessaire	Régler le chauffage sur la protection antigel	Robinets thermostatiques au niveau * quand des chauffages (chauffage au sol) sont installés

Aération/ventilation

Quoi	Où	Comment	Mesures recommandées
Aération par les fenêtres	Partout (y compris aux WC)	Pas de fenêtres ouvertes en imposte ni d'aération continue	Aération en cas de besoin (aération par à-coups) Installer des appareils de mesure du CO ₂ dans les pièces accueillant plusieurs personnes (bureaux, salles de classe)
Aération par dispositif de ventilation	Général	Réduire la durée de fonctionnement en fonction de l'utilisation	Vérifier les paramètres et les minuteries
Quantité d'air des appareils de ventilation		Réduire la quantité d'air frais à 30 m ³ /h par personne présente	Possible pour les installations avec variateur de fréquence → réglage par un spécialiste
Week-end / télétravail	Immeubles scolaires et administratifs	Pas de ventilation	Mettre hors service les installations de ventilation

Éclairage

Quoi	Où	Comment	Mesures recommandées
Exploitation en cas d'urgence et selon les présences et absences	Zones de séjour: salles de classe, bureaux, ateliers, etc.	N'éclairer que les pièces utilisées	Éteindre la lumière en cas d'absence

Sources lumineuses	Partout, surtout dans les pièces de séjour avec horaires larges, éclairage public	Baisser la performance des sources lumineuses (mesure d'économie sans perte de confort)	Remplacer les ampoules halogènes, à incandescence et à tubes fluorescents par des lampes LED (guide des lampes LED)
Intensité de l'éclairage	Espaces intérieurs	Changer les sources lumineuses ou vérifier la commande d'éclairage	Recourir à des sources lumineuses moins performantes, mesurer l'intensité de l'éclairage et installer des capteurs de lumière → spécialiste
Durée de fonctionnement	Pièces avec séjours brefs, escaliers, WC, couloirs	Baisser la durée résiduelle	Baisser la durée résiduelle en présence de détecteurs de mouvement
	Routes communales ou cantonales	Réduire la durée de fonctionnement au minimum pertinent en termes de sécurité	Éteindre l'éclairage public entre 23 heures et 5 heures, sauf par exemple aux passages piétons et aux zones nécessitant cette sécurité
	Éclairages d'information, de Noël, des fontaines, des objets et des objets culturels	Réduction de la durée de fonctionnement ou renonciation	En général, pas d'éclairage ou limité dans le temps jusqu'à 23 heures et dès 5 heures
Gestion de l'éclairage		Recours à des détecteurs de mouvement et à une gestion selon l'éclairage	Avancer l'installation

Appareils/informatique

Quoi	Où	Comment	Mesures recommandées
Chauffages mobiles	Général		Promulguer une interdiction
Débrancher les appareils non utilisés	Général	Débrancher les appareils non utilisés	Utiliser un bandeau de prises et éteindre en partant
Appareils réfrigérants	Général	Réduire les températures de refroidissement	Réfrigérateur à 7 °C Congélateur à - 18 C
Appareils privés	Général	Machines à café et réfrigérateurs	Interdire l'utilisation d'appareils privés
Imprimante, PC, laptop, écran, wi-fi, router	Général	Activer le mode d'économie d'énergie	Activer le mode d'économie d'énergie avec un bref délai, éteindre complètement l'appareil lorsqu'il n'est pas utilisé
Imprimante	Bureau individuel ou poste de travail individuel	N'utiliser qu'une imprimante centrale	Éloigner les imprimantes non centrales
Ascenseurs			Pousser le personnel à emprunter plus souvent les escaliers

Personnel/divers/généralités

Quoi	Où	Comment	Mesures recommandées
Sensibiliser le personnel de manière générale, proposer des mesures		Utiliser le matériel de la Confédération	
Introduire le télétravail obligatoire pour le personnel	Pour les collaborateurs et collaboratrices qui travaillent dans des bâtiments particulièrement gourmands en énergie	Les bâtiments sont chauffés pour les protéger du gel	Identification des bâtiments par le calcul du besoin en chaleur thermique par personne
Optimisation organisationnelle	Bâtiments très gourmands en énergie		Mandater des tiers pour procéder à l'optimisation organisationnelle

Tiers

Quoi	Où	Comment	Mesures recommandées
Soutien campagne «Initiative économie d'énergie Hiver» de la Confédération	Renonciation à l'éclairage des vitrines, publication de recommandations par la communication interne, affichage de panneaux dans les bureaux, messages dans les signatures d'e-mails et sous forme de bannière sur la page d'accueil, etc.	Recommander/interdire → rejoindre l'Alliance pour les économies d'énergie, utiliser la campagne, diffuser le message	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rejoindre l'Alliance pour les économies d'énergie 2. Chercher le dialogue avec les associations économiques, se servir des recommandations de la branche 3. Adapter l'ordonnance ou arrêté urgent du conseil d'État pour une interdiction temporaire
Transports publics locaux (RER, tram, bus)			Réduire le chauffage et la climatisation dans la zone passagers